

**« Réforme des études en soins infirmiers :
quels enjeux, quelles perspectives ? »**

Séminaire du lundi 8 juin 2009

Discours de Mme Annie Podeur

Directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins

Sous réserve du prononcé

Mesdames et Messieurs,

Il est peu de métiers qui reçoivent l'adhésion directe et entière de tout un chacun. Le métier d'infirmier est de ceux-là.

Les compétences que vous avez en propre et les responsabilités qui vous incombent tout au long de votre carrière méritent d'être pleinement reconnues, tout comme votre place au cœur de notre édifice de soins.

L'année 2009 est, pour notre système de santé, une année de réformes. Le projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires » est peut-être l'exemple le plus connu aujourd'hui. Mais il n'est pas le seul. Cette année est celle qui a permis la concrétisation d'une réforme majeure, celle de la formation des forces vives de notre système de santé.

Grâce à cet effort de « réingénierie » du diplôme d'infirmier, elle vous permet, d'aller plus loin dans vos pratiques et d'élargir vos compétences, en favorisant les coopérations entre professionnels. Elle vous permet, tout naturellement l'intégration parfaitement légitime des diplômes paramédicaux dans le processus européen LMD.

Il est primordial, en effet, que vous, professionnels et étudiants, directement concernés par les changements que cette réforme ne manquera pas d'impliquer, preniez une part importante dans cette réforme.

Ce qui est certain, c'est que cette intégration ne se limite pas à la reconnaissance du niveau licence. Les infirmiers pourront, dans les mêmes conditions que les autres étudiants, avoir accès aux masters professionnels et masters de recherche, ainsi qu'au doctorat.

Nous travaillons dans ce but avec les universités, afin qu'elles puissent vous proposer les masters qui correspondront le mieux à vos compétences et aux besoins de prise en charge des patients.

Nous veillerons ensemble à développer des passerelles avec les autres professions de santé, paramédicales et médicales, en France comme en Europe.

Je sais que vous attendez également des discussions statutaires et, elles ont été démarrées mardi dernier.

Cette réforme d'envergure n'est pas qu'une réforme de la formation. C'est une réforme de votre métier.

*

Je tiens à vous exprimer ma sincère gratitude car je suis consciente que le pas que vous avez franchi est sans aucun doute le plus difficile. Le plus difficile car c'est le pas de pionnier, celui de l'éclaireur. Vous avez ouvert la brèche pour que les autres professionnels de santé puissent bénéficier de votre expérience et de vos réflexions.

Le travail n'est pas fini. La mise en pratique concrète de la réforme est un véritable défi en soi. Le rôle des instituts de formation est essentiel. Il se projette dans l'ampleur des réflexions encore à mener. Il révèle, une nouvelle fois, la place cruciale que les infirmiers, auprès des patients, occupent au cœur de notre édifice de soins. La modernisation de notre système de santé, dont notre pays a besoin, se fera avec vous et pour vous.

Je connais de ce point de vue votre engagement et votre sens des responsabilités.

Soyez assurés de mon engagement à vos côtés pour défendre vos intérêts et élargir vos compétences. Je compte sur le vôtre pour faire aboutir les réformes utiles à notre système de santé.

Cette année est une année de réforme. Elle est l'année des infirmiers.

Je vous souhaite une bonne journée d'échanges et qu'elle permette l'accomplissement de nos objectifs.

Je vous remercie.